

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN820

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la seconde phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« la génération future »

les mots :

« les prochaines générations d'équipements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.